

Durée : 2h30

Longueur : 7,6 km

Balisage : jaune

▼ 927 m ▲ 1218 m

Dénivelé : + 350 m

Assez difficile

Ce parcours au départ de Laveissière amène le promeneur à découvrir les spécificités géologiques de la haute vallée de l'Alagnon. Tout d'abord, c'est une veine de calcaire qui attire l'attention et ses fours ; en effet, cette falaise sera exploitée pour la production de chaux jusqu'à l'aube du XX^e siècle. Peu après, l'itinéraire gagne la Roche percée. C'est dans ce dépôt de lahar (coulée de débris et de boue composée de produits volcaniques) qu'on a été creusées plusieurs cavités servant d'abris.



Traversée de propriétés privées,
chiens interdits, même tenus en laisse.



**Itinéraire non praticable de mi novembre
à début mai : enneigement
ainsi que par temps de brouillard.**

Topo-guide de référence :
Le Plomb du Cantal et ses Vallées
Office de tourisme Hautes Terres
Tourisme
www.hautesterrestourisme.fr
www.maisondelapinatelle.com

Création et entretien du circuit :
Hautes Terres Communauté
www.hauteterres.fr

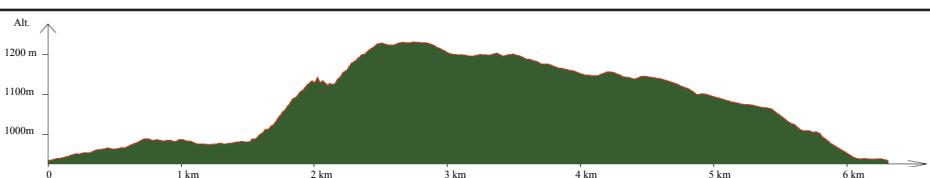
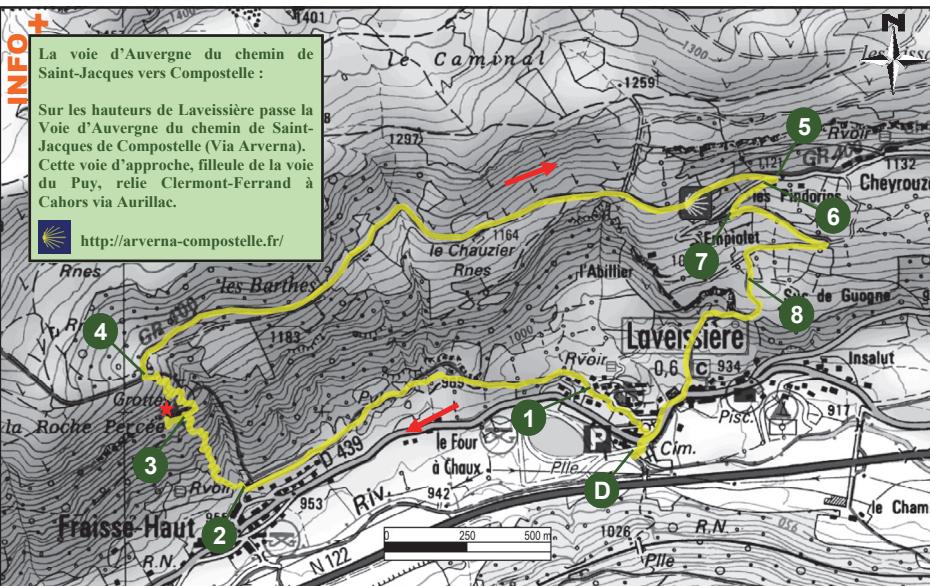
Credit photo CD15-BBT

**Vous souhaitez noter et/ou signaler
un problème sur cet itinéraire :**
www.rando.cantal.fr

Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

La Roche Percée

LAVEISSIERE



D Départ à Laveissière au parking du plan d'eau.

Dos au plan d'eau, remonter la rue qui passe à main droite du cimetière, dépasser la place du Monument aux Morts et gagner la place de l'Église

Passer à main droite de celle-ci, emprunter la rue du 19 mars 1962 et contourner l'école et le terrain de tennis à main droite.

1 Au croisement, prendre à gauche entre les maisons en direction de la cascade de Fraisse-Haut. Continuer sur ce bon chemin et dépasser la carrière de four à chaux. Rester sur le chemin de droite. Celui-ci surplombe le village puis redescend jusqu'à un ruisseau. Le traverser.

2 A l'intersection, tourner à droite. Le chemin devient une sente qui monte dans la hêtraie en plusieurs lacets.

3 Au replat, prendre à gauche le chemin entre les fougères pour monter à la roche percée en aller/retour ★. Regagner le replat et continuer l'ascension jusqu'à retrouver un portillon. Le traverser et déboucher sur une grande piste.

4 Prendre à droite et redescendre en suivant la signalétique.

5 Arrivé à la route, à la première maison du lieu-dit Les Pinidores, prendre à droite.

6 20 mètres après la maison prendre le petit chemin à gauche qui descend dans le bois.

7 Retrouver la grande piste, et prendre à gauche.

8 Quitter la piste, et rester à droite pour emprunter le chemin herbeux bordé de freines. Descendre en suivant la signalétique puis regagner Laveissière par la rue des Barthes, puis par la rue du Peyre-Arse. Sous l'église, prendre à gauche et redescendre au parking du plan d'eau.



Les fours à chaux :

Dans ce massif volcanique du Cantal, la présence de calcaire, élément de fabrication de la chaux, est une véritable richesse. Ainsi, dès le XIV^e siècle, les Julien, seigneurs de Chambeuil organisent l'exploitation de la veine calcaire de Laveissière : ouverture d'une carrière, aménagement du terrain, construction de fours.

Du XIX^e à l'aube du XX^e siècle, l'activité industrielle de production de la chaux a donc marqué le paysage de Laveissière par l'extraction souterraine ou à ciel ouvert du calcaire. Pour l'obtention de la chaux, cette roche est décomposée sous l'effet de la chaleur en oxyde de calcium (ou chaux vive) et en gaz carbonique. Ce procédé chimique se nomme la calcination.

Le fonctionnement des fours à chaux nécessitait un approvisionnement important en bois de chauffage qui était prélevé dans les forêts alentour. Ils ont été exploités jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

L'habitat troglodytique :

Au dessus du village de Fraisse-Haut, dans une falaise de conglomérats surplombant la vallée de l'Alagnon, se trouvent de curieuses grottes à trois étages, reliées entre elles par des escaliers intérieurs et comprenant à chaque étage plusieurs compartiments taillés au ciseau.

Lieu propice à la contemplation et à la méditation, cette grotte fut un ermitage et la tradition veut qu'il ait été habité par Saint-Calupan, l'un des premiers apôtres de l'Auvergne.

Les gens lui rendaient visite pour avoir sa bénédiction et des conseils thérapeutiques pour la guérison de diverses maladies. Même si le doute subsiste sur cette histoire, la grotte présente effectivement des traces anciennes d'occupation humaine. La mémoire populaire fait également référence à l'occupation du site par deux femmes à la fin du XIX^e siècle, sans pour autant apporter plus d'explications.

Prudence : les salles des habitations troglodytiques ne sont pas sécurisées, il est fortement recommandé de ne pas y pénétrer.

A proximité des entrées se trouve une « demoiselle coiffée » : il s'agit d'une colonne de matériaux rocheux tendres surmontée d'un bloc plus résistant.

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Hautes Terres Communauté. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.